

LA POINTE LIBERTAIRE, *Bâtiment 7 : victoire populaire à  
Pointe-Saint-Charles*, Montréal, Écosociété, 2013, 108 pages

Gérard Beudet

Volume 8, numéro 2, printemps 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/71317ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (imprimé)

1929-5561 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Beudet, G. (2014). Compte rendu de [LA POINTE LIBERTAIRE, *Bâtiment 7 : victoire populaire à Pointe-Saint-Charles*, Montréal, Écosociété, 2013, 108 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 8(2), 19–19.

**MARCEL SAINT-PIERRE**  
**UNE ABSTENTION COUPABLE : ENJEUX POLITIQUES DU MANIFESTE REFUS GLOBAL**  
 Montréal, M éditeur, 2013, 122 pages

C'est à l'occasion du soixante-cinquième anniversaire du *Refus global* que le livre de Marcel Saint-Pierre, *Une abstention coupable*, rédigé en 1983, se voit publié chez M éditeur. Cet ouvrage d'à peine 122 pages rend admirablement hommage au célèbre manifeste de 1948, composé par le peintre automatiste Paul-Émile Borduas et signé par divers artistes et intellectuels, dont Claude Gauvreau et Jean-Paul Riopelle. Ce texte, qui revêt son importance dans la fondation du Québec moderne, appelle à rejeter la société duplessiste de l'époque – la Grande Noirceur – tout comme la religion et, dans un ordre plus général, ce qui entrave toute liberté de penser, de s'exprimer et de créer. Il s'agissait pour les automatistes de renverser l'ordre établi par l'entremise d'une prise de conscience afin de libérer l'individu des chaînes de la répression. Ce qui ne fut pas sans conséquence: les réactions ne tardèrent pas, surtout celles provenant de l'intelligentsia catholique, et le manifeste fut vite qualifié de «sottise anarchique».

Les signataires du *Refus global* furent ainsi aux prises avec l'Église, mais aussi avec les communistes. De fait, dans leur révolte, ils refusaient de proclamer les besoins d'une révolution socialiste, suivant les idées de Karl Marx. Les automatistes se montraient méfiants envers tout rapprochement avec de quelconques idéologies, le communisme s'avérant pour eux aussi «dictatorial» que la théocratie religieuse. Au lieu de se soumettre à quelques idées préétablies, ils préféraient donc s'abstenir. Et cette «abstention coupable», c'est tout le thème du livre de Saint-Pierre.

Celui-ci met l'accent sur les débats qui ont fait rage entre la clique de Borduas et les intellectuels progressistes du communisme québécois. Ces derniers reprochaient au mouvement automatiste de ne pas être

assez virulent par rapport aux réformes des structures sociales ainsi qu'à la déchéance du système capitaliste. Or, les signataires du *Refus global* ne croyaient guère aux pouvoirs d'un renversement radical, valorisant d'autres moyens pour un changement social futur, notamment une libération de l'individu; et, plus précisément, une transformation graduelle du monde psychique et matériel. Délaisser la sensibilité collective en faveur d'un changement individuel – rejet du général au nom du particulier: tel fut le point d'ancrage des automatistes, à l'encontre des communistes.

Du reste, Saint-Pierre met de l'avant la collaboration du poète Gilles Hénault, qui, malgré son adhésion au Parti ouvrier progressiste, a fréquenté le mouvement automatiste. Sans oublier les nombreux débats publiés dans le journal communiste *Combat*, avant même la parution du *Refus global*. Pierre Gélinas, responsable de ce journal, s'est d'ailleurs livré à une longue polémique avec Claude Gauvreau, dont la plume fut fidèle à son œuvre, acerbé et sans scrupules. Ainsi les injures fusèrent-elles, tout comme les polémiques éclatèrent. Et Saint-Pierre ne manque pas d'en insérer des extraits dans son ouvrage.

*Une abstention coupable* nous en apprend donc beaucoup sur l'histoire ayant mené à la rédaction du *Refus global*, tout comme sur sa genèse. Selon Saint-Pierre, le mouvement étudiant de 2012 permet une relecture nouvelle du fameux manifeste, qui garde une certaine fraîcheur pour ceux qui, aujourd'hui encore, aspirent à la liberté ainsi qu'à l'autonomie vis-à-vis des systèmes autoritaires. Il s'agit en bref d'un opuscule réussi dont la lecture est vivement recommandée.

**David Hébert**

Doctorant au département de philosophie, UQAM



**LA POINTE LIBERTAIRE**  
**BÂTIMENT 7 : VICTOIRE POPULAIRE À POINTE-SAINT-CHARLES**  
 Montréal, Écosociété, 2013, 108 pages

Ce petit ouvrage, cosigné par quatre membres du collectif La Pointe libertaire et par une militante du Centre social autogéré, auquel sont aussi associés les premiers, retrace le combat mené par des résidents de Pointe-Saint-Charles pendant presque une décennie pour avoir voix au chapitre concernant un important projet immobilier et obtenir la cession d'un des bâtiments du complexe industriel ayant autrefois abrité les activités du Grand Tronc/Canadien National, longtemps un des principaux employeurs du Sud-Ouest de Montréal.

Cette petite plaquette d'un peu plus de 100 pages est un manifeste, ce dont les auteurs ne se cachent pas. Elle en a certains des défauts, par exemple quand, par exagération, on prétend avoir «exproprié» un bâtiment privé (p. 9) ou quand, par omission, on passe sous silence l'impact dévastateur qu'a eu, en 2006, le rapport Coulombe sur le projet conjoint du Casino de Montréal et du Cirque du soleil, auquel des groupes du Sud-Ouest et la Direction de la santé publique de Montréal s'opposaient farouchement (p. 24).

Il n'en reste pas moins que, malgré les biais inhérents au genre, cet ouvrage constitue une référence fort pertinente pour quiconque s'intéresse aux dynamiques socio-spatiales à l'œuvre dans un milieu soumis à des transformations – en l'occurrence l'embourgeoisement dénoncé par les auteurs – potentiellement lourdes de conséquences pour les populations locales.

On y découvre en effet comment plusieurs acteurs locaux, regroupés dans un comité constitué pour l'occasion – le Collectif 7 à nous –, se sont mobilisés pour faire connaître d'entrée de jeu leurs réserves quant à la nature et aux modalités de réaménagement d'une immense friche industrielle puis, pour obtenir une révision du projet, ainsi que diverses concessions au bénéfice de la collectivité, dont, à terme, la cession d'un bâtiment de quelque 8 000 m<sup>2</sup>. Évoquée par les auteurs, la longue tradition de mobilisation et d'innovation sociocommunitaires du Sud-Ouest rend compte de la diversité et de l'efficacité des stratégies et des moyens d'action retenus pour amener la Ville de Montréal, l'arrondissement et le promoteur à revoir des positions pourtant présentées avec insistance comme non négociables.

Mais l'intérêt de l'ouvrage tient aussi dans le panorama esquissé par les auteurs du militantisme local. On découvre en effet, au gré du compte-rendu qui est fait de la lutte menée sur plusieurs années, une multitude d'organismes militants qui tentent tant bien que mal, le temps

d'un combat, de faire fi des divergences nombreuses qui créent des tensions entre eux, voire les opposent parfois, notamment en ce qui concerne les positions idéologiques, les missions, les modalités de fonctionnement, les stratégies, ainsi que le choix des causes à défendre et des actions à mener. C'est d'ailleurs ce qui incite les auteurs à reconnaître que le compte rendu et l'analyse proposés pourraient bien, pour cela même, ne pas être partagés par les autres membres du Collectif (p. 22).

Ces tensions ne jouent pas que face à l'adversité en provenance de l'extérieur, si tant est que les institutions et les acteurs économiques puissent être vus comme des agents externes à la communauté. Elles jouent également à l'interne, puisqu'elles sont au cœur du projet de recyclage du bâtiment dont le Collectif a obtenu la cession, ce dont rend compte l'épilogue intitulé «De l'expropriation [sic] à l'appropriation». Au moment où a été achevé le manuscrit, des divergences existaient en effet tant en ce qui concerne la vocation du bâtiment, qu'en ce qui a trait aux modalités de son appropriation, de son recyclage, de sa gestion et de son utilisation future. Pourrait-il en être autrement? Difficile de l'imaginer tant les positionnements idéologiques des groupes et les buts visés sont disparates. Cela n'empêche toutefois pas les auteurs de croire que l'implication du Centre social autogéré dans le Collectif 7 à nous peut contribuer, en complément avec d'autres initiatives, à la construction d'un «îlot libertaire» (p. 97).

On s'attardera pour terminer sur la dimension conjoncturelle de cette aventure. Les auteurs évoquent en effet l'impact qu'ont eu le changement de garde politique et les aléas de l'économie sur l'évolution favorable du dossier. Il y a là un enseignement de première importance qu'avaient également comporté, dans les années 1970 et 1980, les mobilisations pour la sauvegarde du quartier Milton Park et le réaménagement du Vieux-Port; à savoir que la persévérance reste la meilleure réponse à opposer à une fin de non recevoir initiale. Si une telle attitude ne garantit pas le succès de la mobilisation, elle, en augmente les chances.

Reste que la cession du bâtiment, assortie d'une contribution financière, est loin d'avoir clos le dossier. Il sera intéressant de suivre l'évolution de ce projet susceptible de mettre à rude épreuve les affiliations au Collectif 7 à nous. D'autant que plusieurs grands projets en cours dans le Sud-Ouest – qu'on pense à ceux qui sont en voie de réalisation dans Griffintown ou aux abords du canal de Lachine – risquent de mobiliser beaucoup d'énergie.

**Gérard Beaudet**

Professeur émérite, Institut d'urbanisme, Université de Montréal

